



V.A.E : VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE et accompagnement à la VAE

Vous êtes salarié(e) en CDI, intérimaire ou en fin de CDD ?

1. L'objectif

Vous permettre, si vous justifiez d'une activité professionnelle (en rapport avec le diplôme ciblé) d'au moins trois ans, **d'acquérir tout ou partie du diplôme ou du certificat de qualification** correspondant. Vous pourrez ainsi, gagner en employabilité sur le marché du travail ou évoluer professionnellement au sein de l'entreprise ou encore reprendre un cycle d'études supérieures à celui obtenu.

2. Ce qu'il faut savoir

La démarche VAE peut être à votre initiative, ou celle de l'employeur avec votre accord.

Pour le financement, vous avez plusieurs possibilités :

- Vous pouvez utiliser un congé formation spécifique : DIF (Droit Individuel Formation)
CIF (Congé Individuel de Formation)
- Vous pouvez utiliser le plan de formation de l'entreprise.

3. Notre démarche

L'accompagnement à la VAE se déroule sur 24h réparties sur plusieurs entretiens :

- **Phase préliminaire**
Valider la légitimité de la démarche et identifier le diplôme ciblé, le titre ou CQP au regard des compétences acquises
- **Phase de recevabilité**
Aide à la constitution de la première partie du dossier de validation (**livret 1**)
- **Suivi et accompagnement**
Description et transcription des expériences les plus pertinentes (**livret 2**)
- **Préparation du passage devant le jury**
- **Suivi post jury**

4. Notre méthodologie

- Analyse des expériences et compétences acquises,
- Recherche du diplôme ou du titre,
- Relecture du **livret 1** ou du DPO (Dossier de Pré-Orientation),
- Appui méthodologique pour la rédaction du **livret 2** ou du document final,
- Simulation d'entretien,
- En cas de validation partielle : préconisation de formations complémentaires, d'alternatives professionnelles.

5. Nos atouts

- Accompagnement individuel
- Mise en œuvre de méthodes et outils adaptés à vos objectifs
- Partenariat avec les organismes valideurs
- Aide à la recherche de financement

ARPEGES CONSEILS est membre fondateur de la Fédération Nationale Professionnelle de la VAE

www.arpegesconseils.com

15 rue Emile Baudot – 91300 MASSY - Tél : 01 69 19 47 87 - Fax : 01 69 19 47 90
7 rue Honoré d'Estienne d'Orves – 91000 EVRY – Tél. 01 60 87 76 10 – Fax : 01 60 78 50 13
3 bis Bd Abel Cornaton – 91290 ARPAJON - Tél : 01.60.80.66.21 - Fax : 01.60.83.33.94